

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit, le 13 novembre à vingt heures.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.

Date de convocation : 6 novembre 2018.

Date d'affichage : 6 novembre 2018.

Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 <sup>er</sup> Maire-adjoint
Madame	Catherine	HATAT	2 <sup>ème</sup> Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 <sup>ème</sup> Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY	4 <sup>ème</sup> Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	7 <sup>ème</sup> Maire-adjoint
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale (arrivée à 20 h 25)
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Monsieur	Christophe	GOUX	Conseiller municipal
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale (arrivée à 20 h 17)
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVRARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	Conseillère municipale
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESSENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	5 <sup>ème</sup> Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Nathalie	FERET PUIG	6 <sup>ème</sup> Maire-adjointe
donne pouvoir à Madame Catherine HATAT			
Madame	Sylvie	BRUNNER	Conseillère municipale
donne pouvoir à Monsieur Christophe GOUX			
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	Conseiller municipal
donne pouvoir à Monsieur Joël DENEUX			
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Geneviève TELLIER			

Conseillers absents :

Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale (arrivée à 20 h 17)
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale (arrivée à 20 h 25)
Monsieur	Thomas	KEKENBOSCH	Conseiller municipal

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 33
- présents : 24 - représentés : 6 - absents : 3 - votants : 30

La séance est ouverte à 20 h 08.

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Paul LE HENANFF a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 30 voix/30)

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Madame le Maire demande s'il y a des déclarations, questions ou remarques en fin de Conseil.

Monsieur Olivier AFONSO indique qu'il aura deux remarques.

Madame Geneviève TELLIER souhaite faire une déclaration.

Madame Alexandra ROSETTI répondra aux deux questions posées lors du Conseil municipal du 25 septembre dernier.

Monsieur Philippe MERELLI parlera des tenues des bureaux de vote du Conseil Municipal Jeunes.

# DÉLIBÉRATIONS

## AFFAIRES INTERIEURES

### POINT 1 2018-11-65

**Modification du nombre d'adjoints au Maire et élection des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> adjoints au Maire**  
*Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire*

*Après en avoir délibéré,*

**Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 26 voix/26),**

**FIXE** à 9 le nombre d'adjoints au Maire.

**DECIDE** de procéder au vote à main levée.

**PROCEDE** à l'élection d'un huitième adjoint,

Est candidat : Christophe GOUX

**PROCEDE** à l'élection d'un neuvième adjoint,

Est candidat : Christine VINCENT-GENOD

**DIT** que cette disposition prendra effet dès publication et transmission de la présente délibération au Préfet pour contrôle de légalité.

**PRECISE** que le tableau des adjoints au Maire est donc modifié comme suit :

Tableau des adjoints du 25 septembre 2018		Tableau des adjoints du 13 novembre 2018	
1	Christophe BOISSONNADE	1	Christophe BOISSONNADE
2	Catherine HATAT	2	Catherine HATAT
3	Joël DENEUX	3	Joël DENEUX
4	Patricia GOY	4	Patricia GOY
5	Jean-Michel CHEVALLIER	5	Jean-Michel CHEVALLIER
6	Nathalie FERET PUIG	6	Nathalie FERET PUIG
7	Philippe MERELLI	7	Philippe MERELLI
		8	Christophe GOUX
		9	Christine VINCENT GENOD

Pour (26) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Geneviève TELLIER.

Abstention (0) - Contre (0)

Thierry GASTEAU, Jean NGAFALOUNAIN, Olivier AFONSO et Chantal DEMESSENCE ne prennent pas part au vote.

## **POINT 2 2018-11-66**

### **Indemnités des élus**

*Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire*

Arrivée de Madame Alexandra HENRY à 20h17.

***Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 27 voix/27),***

**FIXE**, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2018, le montant de l'indemnité de fonction versée, de la façon suivante :

- Maire : 63,15 % du traitement afférent à l'indice brut terminal,
- Maires-adjoints : 24,20 % du traitement afférent à l'indice brut terminal,
- Conseillers municipaux rapporteurs : 2,40 % du traitement afférent à l'indice brut terminal.

**INSCRIT** les crédits nécessaires au budget communal, chapitre et articles concernés.

Pour (27) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Geneviève TELLIER,

Abstention (0) - Contre (0)

Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE ne prennent pas part au vote.

## **POINT 3 2018-11-67**

### **Loyer locaux 40 Arpents – Fondation des Amis de l'Atelier**

*Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information*

***Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 31 voix/31),***

**FIXE** le montant de la redevance mensuelle pour l'occupation à titre précaire, par une Fondation reconnue d'utilité publique, d'une partie (158 m<sup>2</sup>) des locaux désaffectés du Groupe scolaire des 40 Arpents, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2018, à mille euros (1 000 €) TTC.

**DIT** que la recette sera inscrite au Budget 2018.

Pour (31) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

**POINT 4 2018-11-68**

**Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 11 juillet 2018**

*Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'information,*

Arrivée de Christiane MASSIN à 20 h 25.

***Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 30 voix/32),***

**APPROUVE** le rapport définitif de la CLECT qui détermine le coût des charges de fonctionnement rétrocédé par SQY à la ville à 30 641 € et le coût de renouvellement des équipements à 26 744 €. L'Attribution de Compensation versée par la SQY à la ville augmente de 57 385 € à compter de 2018.

Pour (30) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0)

Contre (2) Jean HACHE, Geneviève TELLIER

**POINT 5 2018-11-69**

**Création d'un nouveau cimetière**

*Sur proposition de Patricia GOY, Maire-adjointe, déléguée aux Affaires Sociales et Générales*

***Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 28 voix/32),***

**DÉCIDE** la création, sur la commune de Voisins le Bretonneux, d'un nouveau cimetière sur le terrain cadastré AL 401 et une partie du terrain cadastré AL 347, d'une superficie d'environ 4 800 m<sup>2</sup>, rue aux Fleurs, tel que figurant ci-dessous :



**DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour (28) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Geneviève TELLIER,

Abstention (0)

Contre (4) Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

#### **POINT 6 2018-11-70**

**Avis relatif à la dérogation au principe du repos dominical pour les commerces de détail les dimanches 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2019**

*Sur proposition de Christophe BOISSONNADE, Maire-adjoint, délégué à la Communication, à la Ville numérique et à la Vie économique*

***Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 30 voix/32)***

***EMET un avis FAVORABLE*** au projet de dérogation au principe de repos dominical les dimanches 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2019 pour les commerces de détail situés sur le territoire communal.

**DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour (30) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (1) Jean HACHE

Contre (1) Geneviève TELLIER

### **SERVICES A LA POPULATION ET LOISIRS**

#### **POINT 7 2018-11-71**

**Convention de versement du fonds de concours art vivant 2018 pour le fonctionnement de l'équipement culturel « Espace culturel Decauville »**

*Sur proposition de Catherine HATAT, Maire-adjointe, déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à l'Environnement*

***Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),***

**ACCEPTE** le versement par Saint Quentin en Yvelines d'un fonds de concours d'un montant de 45 466 euros en 2018 au titre de sa participation aux dépenses de fonctionnement afférentes à l'équipement culturel « Espace Culturel Decauville », selon les dispositions de la délibération n° 2016-558 du 10 novembre 2016.

**DIT** que la part communale prise en charge pour le fonctionnement de l'équipement culturel l'Espace Culturel Decauville est au moins égale au montant du fonds de concours versé par Saint Quentin en Yvelines, soit un montant de 331 750 euros.

**DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer avec Saint Quentin en Yvelines la convention de versement du fonds de concours 2018 jointe en annexe ainsi que toutes pièces y afférent.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAPONAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

## AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

### **POINT 8 2018-11-72**

**Subvention de surcharge foncière au profit du bailleur I3F pour le programme de construction de 18 logements sociaux rue Hélène Boucher**

*Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire*

***Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 28 voix/32),***

**APPROUVE** l'octroi d'une subvention pour surcharge foncière à Immobilière 3F dans le cadre de la réalisation d'un programme de construction de 18 logements sociaux sur les parcelles cadastrées AP n°5 et 6, pour un montant de 120 000 euros. Correspondant à la réservation de deux logements dans cette opération,

**APPROUVE** la réservation de deux logements au bénéfice de la Ville pour une durée de 50 ans, en contrepartie,

**DIT** que la moitié de la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2018 et l'autre moitié au Budget Primitif 2019,

**APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante et tout document afférent à cette affaire.

Pour (28) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Geneviève TELLIER,

Abstention (0)

Contre (4) Thierry GASTEAU, Jean NGAFAPONAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

## DECISIONS DU MAIRE

Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (n° 2018/93 à n° 2018/113b).

Olivier AFONSO souhaite poser une question concernant la décision n° 2018-112, lié au vol d'un camion benne au sein des Services Techniques. Il souhaite savoir ce qu'il s'est passé et s'il y avait des caméras de surveillance.

Alexandra ROSETTI lui explique que le portail a été forcé, le vol s'est déroulé la nuit et que les caméras de surveillance ne sont pas assez performantes de nuit.

Thierry GASTEAU pose une question sur la décision n° 2018-94 qui traite des travaux du quartier de la Grande Ile. Il souhaite comprendre le chiffrage administratif entre le coût estimatif à 310 000 euros et le coût prévisionnel arrêté à 470 000 euros.

Alexandra ROSETTI lui répond qu'il a été décidé de refaire également l'extérieur du bâti, ce qui nécessite une augmentation du prix estimatif.

## INTERVENTIONS / QUESTIONS ORALES

Olivier AFONSO déclare vouloir faire deux remarques :

- lors du Conseil municipal du 3 avril dernier, il avait sollicité la possibilité de rebaptiser une de nos rues au nom de « Arnaud BELTRAME », lieutenant-colonel de gendarmerie, mort suite à l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes. Cependant il n'a pas eu de retour et aimerait savoir si quelque chose est prévu.
- il indique également qu'il a été constaté le mauvais état des drapeaux, que certaines personnes ont été choquées notamment à l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre dernier. Il demande donc qu'ils soient nettoyés ou remplacés.

Geneviève TELLIER fait une déclaration sur les différents modes de diffusions d'informations par les associations (Sortir à Voisins, panneaux municipaux, flyers chez les commerçants ...)

Alexandra ROSETTI répond à la question de Geneviève TELLIER posée lors du Conseil municipal dernier relative aux aménagements réalisés cet été.

Alexandra ROSETTI répond à la question de Chantal DEMESSENCE posée lors du Conseil municipal dernier à propos des amendements.

Philippe MERELLI fait un rappel lié à la tenue des bureaux de vote des élections des Conseillers Municipaux Jeunes qui ont lieu le 23 novembre 2018.

La séance est levée à 22 h 14.

**Le prochain Conseil municipal se déroulera  
le 11 décembre 2018 à 20 heures.**

  


Alexandra ROSETTI  
Maire

Le présent compte-rendu a été affiché ce jour, sur le panneau situé sur le parvis de la Mairie, en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.